Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260518-D2026_48-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
COMMUNE DE TRESSIGNAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 mai 2026

N° D2026-48

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai, à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de Tressignaux,** après convocation légale du 12/05/2026, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire en mairie de Tressignaux, sous la présidence de **Monsieur Fabien JOUSSE, Maire.**

Présents : AOUNE Horida, BAILLY Philippe, BLOUIN Xavier (arrivé à 19h35), CADIO Thierry, DAVID Thomas, FARSY Sandrine, GUEMENE Julie, JOUSSE Fabien, LUCAS Roland, PELUS Lucile, PUILLE Maryse et VERNE Patricia.
Absents : JOUSSE Maëline (procuration à Fabien JOUSSE), DUFLOT Lucile (procuration à Roland LUCAS) et TORMOS Henri.
Nombre de conseillers en exercice : 15 **Nombre de présents :** 12 **Procurations :** 2

Secrétaire de séance : VERNE Patricia

DEVIS ABRI BUS

Le Conseil Municipal est informé de l'opportunité d'acquérir un abribus destiné à être installé derrière l'école pour les enfants qui rejoignent Pléguien dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

A cet effet, deux entreprises ont établi des devis :

Fournisseurs	Produit	Montant H.T.	Montant T.T.C.
L'écho Technique	Abribus en pin traité classe 4	2 282,64 €	2 739,17 €
Comat et Valco équipements	Abribus bois traité classe 4	2 894,69 €	3 473,62 €

Monsieur le Maire précise qu'initialement, l'idée était de réaliser cet abribus en régie mais qu'au regard du coût, il a été fait le choix d'en acquérir un auprès d'un fournisseur.

Monsieur Roland Lucas précise que les deux abribus sont en bois traité classe 4 et que le premier fournisseur offre une façade coupe-vent d'un montant de 391,76 euros H.T.

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260518-D2026_48-DE

Monsieur Thierry Cadio rappelle qu'il conviendra de réaliser une Déclaration Préalable avant d'installer l'abribus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

RETIENT le devis de l'entreprise L'Écho Technique d'un montant de 2 282,64 € H.T. pour l'acquisition d'un abribus pour l'école de Tressignaux.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
12	14	0	0

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire
Fabien JOUSSE

